

**Association
Réseau Entreprendre**

Siège social : 24 avenue Gustave Delory 59100 Roubaix

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Réseau Entreprendre, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.4 reprise dans l'annexe indique le montant des produits à recevoir. Nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables appliqués et la correcte évaluation de ce montant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 25 mars 2014

Le commissaire aux comptes



MAZARS - ACÉA

Christophe SEGARD

**ASSOCIATION
RESEAU ENTREPRENDRE
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2013**

SOMMAIRE

Bilan

Compte de résultat

Annexe

1. Règles et méthodes comptables

1.1 Immobilisations

1.2 Créances

1.3 Fonds propres

1.4 Fonds dédiés

2. Compléments relatifs au bilan

2.1 Immobilisations corporelles, amortissements et provisions

2.2 Etat des créances et autres créances à la clôture de l'exercice

2.3 Etat des dettes à la clôture

2.4 Comptes de régularisation actif et passif

3. Compléments relatifs au compte de résultat

3.1 Ventilations des subventions et des donations acquises par financeur

3.2 Ventilation de l'effectif salarié de l'association

3.3 Droits individuels à la formation

3.4 Engagements pris en matière de retraite

3.5 Bénévolats

BILAN

ACTIF		Exercice N			Exercice N-1	
		Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net	
Immobilisations incorporelles:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		1 065 449	590 167	475 282	508 601	
Fonds commercial (1)						
Autres		20 985	19 989	996	14 390	
Immobilisations incorporelles en cours					11 338	
Avances et acomptes						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations corporelles:					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériels, et outillage industriels					
	Autres		102 226	59 947	42 279	49 518
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts		1 157 595	29 238	1 128 357	952 645	
Autres		514		514	464	
Total		2 346 769	699 341	1 647 428	1 536 956	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :					
	Matières premières et autres approvisionnements					
	En cours de production [biens et services] (c)					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3) :					
	Créances clients (a) et comptes rattachés (d)		594 629	47 066	547 563	478 064
	Autres		1 272 007	80 540	1 191 467	1 031 496
	Valeurs mobilières de placement (e):					
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		712 002		712 002	910 677	
Charges constatées d'avance		50 628		50 628	86 722	

Total II	2 629 266	127 606	2 501 660	2 506 959
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 976 036	826 947	4 149 088	4 043 916
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à moins d'un an (brut)				

MAZARS - ACEA SA
28, rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 53 40
RCS Lille B 326 637 204

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 269 986	1 269 986
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	733 872	725 511
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice [excédent ou déficit]	51 331	8 361
Autres Fonds associatifs			
	Fonds associatifs avec droit de reprise	883 050	794 500
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	2 938 240	2 798 358
Provisions pour risques et charbes, Fonds dédiés			
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés	416 000	321 000
	Total II	416 000	321 000
DETTES (1)			
	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)		
	Emprunts et dettes financières diverses (3)		
	Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	200 627	370 651
	Dettes fiscales et sociales	376 005	295 290
	Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
	Autres dettes	195 300	241 950
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance (1)	22 917	16 667
	TOTAL III	794 849	924 557
Ecarts de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	4 149 088	4 043 916
(1)	Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	794 849	924 557
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

Compte de résultat

	Exercice N	Exercice (N-1)
Produits d'exploitation (1):		
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue [biens et services] (a)	0	0
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	0	0
Production stockée (b)	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	2 064 755	2 184 564
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	221 205	176 296
Collecte		
Cotisations	796 773	791 035
Autres produits	479 702	329 495
Total des produits d'exploitation (I)	3 562 435	3 481 390
Charges d'exploitation (2):		
*Autres achats et charges externes	1 100 399	1 218 316
Impôts, taxes et versements assimilés	161 068	151 470
Salaires et traitements	1 052 693	1 005 502
Charges sociales	493 703	453 401
Dotations aux amortissements et aux provisions:		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements (f)	190 540	161 240
Sur immobilisations: dotations aux provisions	0	0
Sur actif circulant: dotations aux provisions	6 961	24 171
Pour risques et charges: dotations aux provisions	0	0
Subvention accordés aux associations	504 182	445 920
Autres charges	0	
Total des charges d'exploitation (II)	3 509 546	3 460 019
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	52 889	21 370
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun:		
Bénéfice ou perte transférée III	0	0
Pertes ou bénéfices transféré IV	0	0
Produits financiers:		
De participation (3)	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	0	0
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15 366	5 985
Reprises sur provisions et transferts de charges	31 721	4 279
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	1 657
Total Produits Financiers (V)	47 087	11 921
Charges financières:		
Dotations aux amortissements et provisions	29 238	0
Intérêts et charges assimilées (4)	19 067	11 000
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total Charges Financières (VI)	48 305	11 000
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	- 1 218	921
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	51 671	22 291

Produits exceptionnels:		
Sur opérations de gestion	32 424	8 384
Sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 000	0
Total Produits exceptionnels (VII)	42 424	8 384
Charges exceptionnelles:		
Sur opérations de gestion	40 864	12 314
Sur opérations en capital	0	0
Total Charges exceptionnelles (VIII)	40 864	12 314
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1560	-3 930
Participation des salariés aux résultats (IX)	0	0
Engagements à réaliser sur ressources affectés	0	10 000
Impôts sur les bénéfices (X)	1900	0
Total des produits (I+III+V+VII)	3 651 946	3 501 695
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 600 615	3 493 334
Excédent ou perte	51 331	8 361
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

MAZARS - ACEA SA
28, rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 53 40
RCS Lille B 326 637 204

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice 2013 sont établis conformément aux règlements 99.1 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncé par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les comptes annuels respectent les principes de prudence, d'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

1.1 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue de biens

• Installation générale	7 à 10 ans	Linéaire
• Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
• Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire
• Marques	10 ans	Linéaire
• Logiciels spécifiques	5 ans	Linéaire
• Progiciels	5 ans	Linéaire

Depuis 2005, il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les immobilisations ne sont pas décomposables et la durée d'usage a été conservée comme durée d'utilité.

1.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.3 Fonds propres

Les fonds propres comprennent :

• Fonds associatifs au début de l'exercice :	2 003 859 €
• Résultat de l'exercice :	51 331 €
• Apport sans droit de reprise :	-
• Apport avec droit de reprise :	883 050 €

Fonds associatifs à la clôture de l'exercice **Soit 2 938 240 €**

1.4 Fonds dédiés

Conformément au Règlement 99 01 du CRC, les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard ».

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » seront reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements pris par l'Association.

2. Compléments d'information relatifs au bilan

2.1 Immobilisations, amortissements et provisions

2.1.1 Tableau de variation des immobilisations

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeur Brute :				
Immobilisations incorporelles	955 468	130 966		1 086 434
Immobilisations incorporelles en cours	11 338		11 338	0
Immobilisations corporelles	96 603	5 622		102 226
Immobilisations financières	984 830	436 550	263 271	1 158 109
Total	2 048 240	563 138	264 609	2 346 769
Amortissements & provis.				
Immobilisations incorporelles	426 767	177 679		604 446
Immobilisations corporelles	47 086	12 861		59 947
Total	473 852	190 540	0	664 393
Total net	1 574 387			1 682 377

2.1.2 Tableau des provisions

Rubriques	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
Provision pour dépréciation log Sidonie	5 710			5 710
Provision pour dépréciation des prêts	31 721		2 483	29 238
Provision pour dépréciations créances Asses	40 106	6 960		47 066
Provision pour dépréciations Autres créances	80 540			80 540
Total	158 077	6 960	2 483	162 554

MAZARS - ACEA SA
28, rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 53 40
RCS Lille B 326 637 204

2.2 Etat des créances et autres créances à la clôture de l'exercice

Etat des créances				
	Montant brut	A + 1 ans	A + 1 ans & - 5 ans	A + 5 ans
Créances sur les Ass. Entreprendre	594 629	594 629		
Créances sur les partenaires				
Fournisseurs débiteurs	40 040	40 040		
Factures à établir				
Autres créances	106 670	106 670		
Produits à recevoir	1 125 297	1 125 297		
Total	1 866 636	1 866 636		

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées au compte de résultat dès lors qu'elles sont acquises sur l'exercice, qu'elles soient ou non encaissées à la date de clôture de l'exercice.

2.3 Etat des dettes à la clôture

Etat des dettes				
	Montant brut	A +- 1 an	A + 1 an et - de 5 ans	A + de 5 ans
Dettes fournisseurs :	200627	200627		
Autres dettes	195 300	195 300		
Dettes sociales et fiscales	376 005	376 005		
Produits constatés d'avance	22 917	22917		
Total	794 849	794 849		

2.4 Compte de régularisation actif et passif

ACTIF		
Produits à recevoir		1 125 298
CDC 2009 EF Corse	6 000	
FSE 2010	87 650	
FSE 2011	446 000	
Acompte FSE 2011-2013	-264 352	
FSE 2012	450 000	
FSE 2013	400 000	
PASSIF		
Factures à recevoir		35 359
Charges à payer (personnel & charges)		376 005

2 Compléments d'information relatifs au compte de résultat

2.3 Ventilations des subventions acquises par financeur

Les subventions acquises au titre de l'exercice 2013 s'élèvent à 2 064 755 € et se décomposent de la façon suivante :

Subvention de Fonctionnement	
CDC	815 000
DGCIS	60 000
Participations diverses	89 755
Fondation Entreprendre	700 000
FSE	400 000
TOTAL	2 064 755

2.4 Ventilations de l'effectif salarié de l'association

Cadre : 13
Etam : 6

2.5 Droits individuels à la formation (DIF)

Les droits acquis par les salariés au 31/12/2013 s'élèvent à 223 heures
Le solde des heures non utilisées s'élève à 1 280 heures

2.6 Engagements pris en matière de retraite

Les droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, calculée avec une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de 67 ans et avec un taux d'actualisation de 2.96% s'élèvent à 25 195 € au 31/12/2013.

Ce montant n'est pas comptabilisé.

2.7 Informations concernant les contributions volontaires en nature (bénévolats, mise à disposition....)

Prestations : Bénévolats Montant : 546 000,00 €

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un forfait horaire de 150 €.